

Certificat d'Animateur Fédéral

SAISON 2024-2025

Ligue Grand Est
de
JUDO
et disciplines associées



Introduction

Ce dispositif dérogatoire aux diplômes professionnels vise en priorité à répondre aux besoins d'encadrement des petites associations qui ne peuvent, dans un premier temps, recourir aux services d'un enseignant titulaire d'un diplôme professionnel en judo-jujitsu.

Le Certificat d'Animateur Fédéral (CAF) autorise son titulaire à enseigner bénévolement le judo-jujitsu en autonomie pédagogique dans une association affiliée à la FFJDA, et exclusivement sur les spécificités validées par la certification (Socle commun + socles spécifiques) et de manière ponctuelle, sur n'importe quel public en cas d'empêchement exceptionnel d'un enseignant

Ce certificat est valable trois saisons sportives consécutives.



“Avec le CAF, les qualifications fédérales gagnent en qualité. Il s'agit d'une réelle opportunité, véritable tremplin pour ceux qui entrent dans le processus de formation mais également une montée en compétence des titulaires du CFEB avec des équivalences avantageuses.”

Mickaël MERVELET



Les exigences préalables à l'entrée en formation

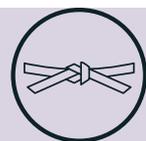
Chaque candidat devra satisfaire aux exigences ci-dessous :



Être âgé d'au moins 18 ans, le jour de la certification



Avoir un club d'alternance et un tuteur ayant un diplôme professionnel autorisant l'enseignement du judo jujitsu.



Être au moins ceinture marron et titulaire du Certificat d'Assistant Professeur ou ceinture noire 1er dan.



Fournir le dossier d'inscription complet avec le curriculum vitæ mentionnant notamment le cursus judo, les diplômes obtenus et les motivations du candidat.



Fournir un extrait N3 du casier judiciaire ou pièce identique certifiée exacte pour les étrangers.



Être licencié à la FFJDA pour la saison en cours.



Fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement du judo jujitsu.



Être titulaire d'un diplôme de 1ers secours (PSC1 ou équivalence.)



Transmettre un document stipulant son engagement sur l'honneur d'enseigner à titre bénévole.

Le parcours de formation

Le Certificat d'Animateur Fédéral pour l'enseignement bénévole est obtenu après :

1

Un « Socle commun »

d'une durée minimale de 40 heures obligatoires comprenant les thèmes suivants : (formation à suivre dans votre bassin)



La validation du parcours FOAD « lutte contre les dérives » en FOAD (visio) :

- Module éthique et déontologie ;
- Module violence ;

La validation du parcours FOAD « Commotion cérébrale » ;

Une présentation détaillée de la filière de formation fédérale

2

Un « Socle spécifique »

d'une durée minimale de 14 heures.

Possibilité de s'inscrire sur 1 ou plusieurs socle(s) spécifique(s) en fonction du public ou compétences qu'il souhaite utiliser, choisir parmi l'offre sur tout le Grand Est : Eveil Judo, Ecole de Judo, Jujitsu, Taïso, Ados-adultes.

Le parcours de formation (suite et fin)

3

Une expérience spécifique

sous le contrôle d'un tuteur titulaire d'un diplôme professionnel en judo jujitsu et reconnu par la ligue, d'une durée minimale de 50 heures dans une association affiliée à la FFJDA. Cette alternance se fera sur les thèmes suivants :

- Les points du socle commun
- Le(s) socle(s) spécifique(s) préparé(s)



4

Un examen final

comprenant les épreuves suivantes : (il sera possible de coupler les deux certifications à une même date et un même lieu) :

Certification du socle commun (1h30' maximum) portant sur

- La pédagogie
- La technique
- La réglementation et la sécurité dans l'enseignement du judo

Certification du socle spécifique (1h15' maximum)

- La pédagogie
- La technique liée au public
- La réglementation et la sécurité relative au socle

Les tarifs

Formation complète :
570€
dont 30€ frais d'examen

Formation complète (en formation initiale sans équivalence CFEB ou AS) : 570€ Pour Socle Commun + 1 socle spécifique.
Possibilité d'ajouter des socles spécifiques à 140€ chacun.

Formation avec équivalence
Animateur Suppléant :
140€ par socle
+ 30€ frais d'examen

Formation 1 ou plusieurs socles spécifiques + Certification

Equivalence CFEB
(si dernier renouvellement effectué saison 2022-2023)
30€ frais d'examen

Uniquement présentation à la certification d'un ou plusieurs socles spécifiques au choix
(possibilité de suivre la formation "socle spécifique")

Les inscriptions

Les dossiers de candidatures sont disponibles en cliquant sur

[Inscription](#)





**Maison Régionale des Sports
Antenne de Tomblaine
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE**



Stéphanie COLLIN



formation@grandest-ffjudo.com



**03.83.18.87.64
06.18.50.60.62**

